

Le drapeau français

Emblème national de la Cinquième République, le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française, des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.

"Juillet 1830" le drapeau tricolore,
Collection de Vinck (1830) ©BnF

Un peu d'histoire...

Le drapeau tricolore n'a pas encore son historien. Son origine reste de ce fait encore largement méconnue, mais cela laisse la place à de multiples récits et anecdotes qui -- même s'ils ne sont pas toujours vérifiés -- rendent la naissance du drapeau national plus pittoresque voire poétique car nombre d'hommes illustres se sont, dit-on, penchés sur son berceau pour le parer de ses couleurs.

Avant d'être drapeau, le tricolore fut cocarde. La Fayette, raconte dans ses Mémoires que, trois jours après la prise de la Bastille, il obligea Louis XVI se rendant à l'hôtel de ville de Paris, à porter



la cocarde tricolore, le blanc représentant la monarchie, le bleu et le rouge, la ville de Paris, signe de « l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple ». Le succès de la cocarde tricolore, symbole du patriotisme, est alors assuré.

le Porte drapeau de la fête civique

Collection de Vinck, (1795) ©BnF

A l'automne 1790, l'Assemblée constituante décide que tous les vaisseaux de guerre et navires de commerce français porteront un pavillon aux trois bandes verticales : rouge près de la hampe, blanc au centre et cette bande sera plus large que les autres, bleu enfin. Le sens vertical des couleurs s'impose. En effet, depuis un siècle déjà, le pavillon néerlandais aux couleurs rouge, blanc, bleu disposées à l'horizontal flottent sur toutes les mers.

Le drapeau tricolore ne prend sa forme définitive que le 15 février 1794 (27 pluviôse an II) lorsque la convention nationale décrète que le pavillon national « sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gaule du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs ». La légende voudrait que ce soit le peintre Louis David qui ait choisi l'ordre des couleurs.

Le drapeau tricolore disparaît avec le retour de la monarchie de 1814 à 1830. Lors des « Trois glorieuses », les 27, 28 et 29 juillet 1830 les républicains arborent sur les barricades comme signe d'insurrection et de ralliement contre Charles X, le drapeau tricolore. Louis-Philippe réaffirme que le drapeau de la France est le drapeau bleu, blanc, rouge et peut ainsi proclamer « La nation reprend ses couleurs ».



A plusieurs reprises, le drapeau tricolore fut menacé. Le 25 février 1848, lors de la proclamation de la République, les insurgés veulent un drapeau totalement rouge. C'est Lamartine qui, en homme politique harangua la foule et en poète sut trouver les mots pour sauver le drapeau national

...le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. [...] Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous enlevez la moitié de la force extérieure de la France, car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire. En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti ; c'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur au besoin pour nos ennemis.

Alphonse de Lamartine

Son histoire mouvementée traversée par la grande et la petite histoire, ses multiples représentations dans des oeuvres célèbres, romanesques ou picturales à toutes les époques, ses couleurs associant le chaud et le froid expliquent sans doute que le drapeau tricolore est aujourd'hui le seul emblème national de la France, défini par l'article 2 de la constitution de la Cinquième République

